



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

LA LETTRE DE L'ÉPARGNE ET DE L'ACTIONNARIAT

» N° 44

Septembre 2025



GESTION DE VOTRE ÉPARGNE SALARIALE : LA FIN D'ANNÉE APPROCHE, UNE REVUE DE VOS ACTIFS S'IMPOSE !



L'ÉDITO DE NADIA ZAK CALVET

DSC Adjointe UES Orange, en charge de l'Épargne Salariale, Présidente du Conseil de Surveillance du Fonds Orange Actions

UNE ACTUALITÉ RICHE EN PERSPECTIVES

Soyons pragmatiques, pour la **CFDT**, la gestion de votre épargne salariale suppose deux postulats :

- D'une part, nous veillons à vous assurer d'un partage de la valeur qui se concrétise par des primes d'intéressement et de participation permettant d'alimenter votre épargne salariale (cf. avenants des accords sur la participation et la participation signés en mai par la **CFDT**.)
- D'autre part, nous contribuons à une gestion optimisée de votre épargne salariale grâce notamment à un parcours du salarié épargnant accessible et compréhensible.

Une revue de votre épargne s'impose donc en appliquant les 7 points clés de contrôle d'optimisation de vos actifs. Pour vous accompagner, des webinaires vous seront proposés à la fin de cette newsletter de la rentrée.

Tous les membres **CFDT** des conseils de surveillance du PEG et du PERCOL vous souhaitent une bonne rentrée !

LES PRINCIPES D'UN PARTAGE DE LA VALEUR RENOUVELÉ ET ADAPTÉ POUR 2026

Avril-mai 2025, des négociations ont permis de sécuriser l'obtention des primes d'intéressement et de participation pour 2026.

INTÉRESSEMENT :

Conformément à l'accord triennal d'intéressement pour 2025, 2026 et 2027, nous devons chaque année négocier un avenant pour fixer les objectifs de l'année N. Cet avenant pour être valide doit être signé par les trois Organisations Syndicales représentatives signataires de l'accord initial d'intéressement avant le 30 juin de l'année N.

À l'issue de cette négociation, nous avons obtenu des cibles d'objectifs acceptables et inférieures aux propositions initiales permettant de maîtriser, autant que faire se peut, les primes d'intéressement en allant chercher systématiquement de la surperformance sur les indicateurs client et celui de la performance environnementale.

En effet, alors que les résultats financiers du groupe semblent être maîtrisés en ligne avec les objectifs 2025, il serait contestable et incompréhensible d'avoir un ressenti contraire au sein du groupe Orange pénalisant le personnel.

INDICATEURS		RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2025
Performance Opérationnelle	M€	3020	3146
Qualité de service Client Grand Public	mNPS*	8,07	8
Qualité composite Service Client Entreprise	mNPS	7,8	7,6
ENTREPRISE		7,9	7,7
PRO PME		7,6	7,5
Qualité Service Client Grand Compte	mNPS	7,9	7,8
Performance environnementale	Tonnes de CO ₂	158 094	153 600

mNPS* : Net Promoteur Score moyen

PARTICIPATION :

À compter du 1^{er} janvier 2025, des changements de méthode comptable vont modifier la définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique du transfert des charges.

Pour neutraliser cette évolution normative impactant de façon significative le calcul de la réserve de participation, les parties prenantes de l'accord de participation ont négocié pour sécuriser la formule dérogatoire applicable.

En effet, à titre d'exemple, les provisions pour charges relatives au TPS comptabilisées en exceptionnel doivent désormais être enregistrées dans le résultat d'exploitation. Au regard de ce montant de près de 1,6 milliards € provisionnés en mars 2025, cela aurait eu un impact négatif de -63 millions pour la réserve prévisionnelle de participation au titre de 2025 (cf. 104 ME en 2024) !

La **CFDT** s'est donc engagée en signant ces deux avenants techniques nécessaires pour préserver et défendre votre pouvoir d'achat à venir.

PERFORMANCE DE VOS ACTIFS ET ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DE VOTRE ÉPARGNE SALARIALE

La fin d'année s'approche, il est important d'appréhender les clés d'une bonne gestion de votre épargne salariale qui vous permettra de faire des arbitrages ou des versements volontaires en fonction de votre appétence au risque ou à l'optimisation fiscale :

Performance du PEG et du PERCOL au 31/08/25

	FONDS	ENCOURS (Orange)	GESTIONNAIRE	COMPOSITION	Depuis le 1er Janvier	Perf. 1 an	Perf. 5 ans cum.	SRI
PEG	Capital Monétaire	46 M€	AXA IM	85% produits monétaires euro 15% obligations court terme euro	1,80%	3,05%	9,24%	1
	Equilibris	332 M€	Sienna Gestion	60% obligations court terme euro 40% monétaires euro	2,43%	3,90%	8,14%	2
	Evolutis	693 M€	Amundi AM	60% oblig. Euro 40% actions euro	4,08%	3,88%	7,24%	3
	Dynamis Solidaire ISR	235 M€	Ecofi	65% actions Europe, 35% oblig. euros, max. 10% solid	7,13%	2,56%	23,84%	4
	Actions EE Monde ISR**	19 M€	HSBC AM	100% actions internationales	%	- - %	- - %	4
	Orange Actions	2749 M€	Amundi AM	100% actions Orange * performance intégrant versement du dividende	48,12%*	40,24%*	101,70%*	4
PERCOL	Actions Euro Monde	583 M€	Amundi AM	50% actions Euro 50% actions Monde	7,65%	8,24%	43,93%	4
	Obligations Euro Monde	470 M€		50% actions Euro 50% actions Monde	1,74%	3,54%	0,77%	2
	Monétaire Euro	437 M€		100% monétaire euro	1,57%	2,72%	7,88%	1
	MH Actions Emplois Retraite Solidaire	113 M€	Sienna Gestion	90% à 100% actions euro max. 10% titres dits « solidaires »	9,68%	7,07%	50,37%	4

** Conformément à la réglementation de l'AMF, les performances du fonds Actions EE Monde géré par HSBC AM ne seront publiables qu'à compter du mois de mars 2026 (cf un an de délai obligatoire à partir de la création de ce fond datant de février 2025 ; Pour indication, la performance reconstituée de la part Orange est de -2,34% depuis sa création au 31/08/2025)

7 points clés pour vous constituer et bien gérer votre épargne salariale

- Profitez-en : pour vous constituer une épargne salariale en versant chaque année tout ou partie de vos primes d'intéressement et/ou de participation
- Profitez de l'abondement versé par l'entreprise qui est comme un versement complémentaire et additionnel de vos versements quel que soit leur type (primes, versements volontaires ...)
- Profitez pour monétiser jusqu'à 10 jours maximum de CET, bénéficiant également d'un abondement de près de 25% de la part de l'entreprise et exempté d'impôt sur le revenu et de charges sociales !
- Optimisez la gestion de votre portefeuille selon votre propre profil d'investisseur : l'allocation d'actifs doit être adaptée aux différents profils rendement/risque de l'épargnant, tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine global, de son horizon d'investissement, de son âge et de ses besoins.
- Optimisez votre gestion des risques en veillant à diversifier vos placements pour un équilibre en sécurité et rendement grâce à des arbitrages désormais possibles tout au long de l'année.
- Optimisez votre épargne retraite en anticipant des versements dès votre entrée en activité dans l'entreprise en utilisant le mode de gestion pilotée.
- Optimisez votre gestion de votre épargne car les frais de gestion sont pris en charge par l'entreprise pour le PEG et collectivement amortis pour le PERCOL



amélioration en vue pour 2026

grâce à une diversification de l'offre de placement

La **CFDT** contribue à des travaux pour simplifier, moderniser la gestion de votre épargne. Un projet est en cours pour vous permettre d'accéder à une gamme diversifiée et enrichie pour le PERCOL en ouvrant la possibilité d'investir dans EVOLUTIS, EQUILIBRIS OU DYNAMIS pour votre épargne retraite en complément du dispositif existant.

À moyen terme, nous réfléchissons pour une gamme unique de fonds dédiés ou multi entreprises pour vos placements à moyen terme (PEG) et à long terme (PERCOL).

En conclusion :

Votre épargne (PEG/PERCOL) est investie pour l'essentiel entre trois classes d'actifs : monétaire, obligataire et actions, dans des proportions variables selon les fonds.

Il est important d'appréhender les enjeux macro-économiques qui ont des impacts sur ces trois classes d'actifs et corrélativement, sur la performance des fonds.

Pour ce faire nous vous proposons, le 3 ou 16 octobre, un webinaire intitulé :

« Comment appréhender les rendements de vos fonds de votre épargne salariale : performance et perspectives »,

qui sera compléter le 21 octobre, ou le 7 ou 13 novembre par des conférences débats, relatives à l'optimisation de votre épargne salariale intitulées : « Des astuces pour optimiser votre épargne en fin d'année »

BIENTÔT CHEZ VOUS, INSCRIVEZ-VOUS !

Conférences débats

Comment appréhender les rendements de votre PEG / PERCOL : performances et perspectives

Intervenant : Sébastien ROY, consultant externe
Animation : Nadia ZAK-CALVET, présidente du conseil de surveillance des FCPE OA, Déléguée Syndicale centrale adjointe CFDT Orange.



3 octobre de 13h à 14h



16 octobre de 13h à 14h

Des astuces pour optimiser votre épargne en fin d'année :

Intervenants : Patrick Beck, Nadia Zak Calvet
Animation : Isabelle Quinsat, David Girard, Mickaël Chipon

21 octobre de 13h30 à 14h30



7 novembre de 11H à 12H

13 novembre de 13h30 à 14h30



VOS RÉFÉRENTS CFDT, MEMBRES TITULAIRES OU SUPPLÉANTS DES CONSEILS DE SURVEILLANCE DU PEG ET DU PERCOL, SONT POUR :

PERCOL



Patrick Beck

Président du conseil de surveillance



Isabelle Quinsat



Mickaël Chipon



Arnaud Vilain

DYNAMIS SOLIDAIRE



Arnaud Vilain

Président du conseil de surveillance



Mickaël Chipon



Monica Valente

ÉVOLUTIS



Sabine Ramanarivo



David Girard



Ghislain Guillochon

ÉQUILIBRIS



David Girard

Président du conseil de surveillance



Nadia Zak-Calvet



Laurent Bonneau



Monica Valente

SOLOCAL



Anita Iriard-Sorhondo

À LIRE ÉGALEMENT :



Toutes nos actus, réseaux, contacts et
l'adhésion sont à l'intérieur de ce QR code !

